

COMMUNIQUE DE PRESSE

SURVOL DE PARIS PAR DEUX AVIONS DE VOLTIGE

Mardi 23 avril 2024

La préfecture de Police a donné son accord pour le survol de deux avions de voltige et pour le largage de 15 parachutistes au-dessus de l'esplanade des Invalides, le mercredi 24 avril 2024.

La première opération comprendrait le largage de 15 parachutistes au-dessus de l'esplanade des Invalides, à Paris 7ème, le 24 avril 2024 entre 15h15 et 15h50. La seconde opération consiste en un survol selon l'itinéraire suivant : porte de Vanves, Invalides, Grand Palais, Arc de Triomphe, porte Maillot, le 24 avril 2024 vers 18h15.

Cette opération a été sollicitée par le Commandement de la Défense et des opérations aériennes de l'Armée de l'Air et de l'Espace, à l'occasion de la tournée des drapeaux olympiques et paralympiques 2024.

Afin de sécuriser la zone d'atterrissage des parachutistes, la circulation de tout type de véhicule sera interdite le 24 avril 2024 entre 15h15 et 15h50, sur les portions de voies suivantes, à Paris 7ème :

- avenue du Maréchal Gallieni ;
- rue Saint-Dominique, entre la rue Fabert et la rue de Constantine ;
- rue de Grenelle, entre la rue Fabert et la rue de Constantine ;
- rue de l'Université, entre la rue Fabert et la rue de Constantine ;
- rue Fabert ;
- rue de Constantine ;
- rue Robert Esnault Pelterie.

Contact presse

Mél : ppcom@interieur.gouv.fr